

La correspondance est daté du 21 Novembre.

“ Je suis en état, dit le correspondant, de vous raconter dans tous ses détails, et d’après les informations les plus sûres, la guérison miraculeuse qui a été opérée par le moyen de la bénédiction pontificale. Il s’agit d’une religieuse du Sacré-Cœur, la Révde. Mère Julie N . . . , fille d’un diplomate les plus distingués de la Belgique.

“ Par suite d’une violente attaque de nerfs, la Révde. Mère Julie avait le bras droit entièrement paralysé et déformé, à tel point qu’il lui fallait le soutenir sur une planchette, à l’aide de bandages. Les ongles de la main étaient devenus noirs, et les os des doigts et du coude étaient déplacés et comme disloqués.

“ En vain les médecins avaient-ils conseillé à la malade le changement de climat, dans l’espérance que ses douleurs en seraient au moins allégées. A Vienne, où elle se rendit d’abord, et où elle arriva vers la fin de septembre, le mal ne fit qu’empirer.

“ Cependant la Rév. Mère Julie nourrissait une secrète confiance d’être guérie, et de l’être à Rome même, pourvu qu’elle pût voir le Saint-Père. Elle manifesta cette confiance à plusieurs de ses compagnes.

“ Une audience fut, en effet, sollicitée et obtenue le 19 octobre [dernier. La malade qui demeurait à la villa Lante, maison de retraite dirigée par les Dames du Sacré-Cœur, se rendit au Vatican, accompagnée par quelques religieuses, et par une nièce de Sa Sainteté, qui mène une vie retirée à la Trinité-du-Mont, établissement d’éducation que dirigent également les Dames du Sacré-Cœur.